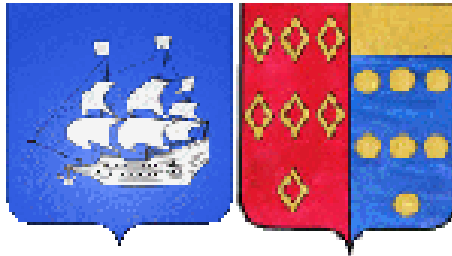


<http://paimpol-plouha.catholique.fr/Le-Conseil-des-Affaires.html>



Le Conseil des Affaires Economiques

- Accueillir - Paroisse de Plouha - Informations pratiques à Plouha -



Date de mise en ligne : samedi 5 mai 2018

Copyright © Paroisses de Paimpol et de Plouha - Tous droits réservés

Le conseil économique gère les affaires de la paroisse. Il se réunit régulièrement pour : - Suivre la situation financière de la paroisse et proposer toutes décisions en fonction de cette évolution

- Étudier les projets des différents relais
- Décider des investissements en relation avec le conseil économique diocésain.

Bureau du conseil économique :

- Abbé Eric LE FORESTIER
- Henri CLAIRET Trésorier du Conseil
- François SERVIGNAT
- Marie-Thérèse THOUENON
- Isabelle KEROMEST

Conseil Économique

1 - Les finances

2 - Travaux en cours au presbytère :

3 - Travaux au presbytère